

Débat Public du 3 octobre 2011 au 3 février 2012

# Cahier d'acteur

PROJET DE LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Ville du Havre



## LE HAVRE

Le Havre, ville centre de l'agglomération havraise et de l'Estuaire de la Seine, est concernée au premier chef par le projet qui consiste à doter le Grand Paris d'une ouverture maritime indispensable dans la compétition internationale. Avec une population de 180 000 habitants, au cœur d'une agglomération de 250 000, Le Havre a toujours su répondre aux défis de son histoire : ville reconstruite après guerre, ville remarquée et inscrite au Patrimoine Mondial de l'Humanité en 2005, ville présentant une situation unique sur l'Estuaire de Seine et port le plus « atlantique » des pays d'Europe septentrionale, débouché naturel de Paris et de l'Île de France, Le Havre se trouve aujourd'hui, avec les autres pôles normands, devant le défi de l'Axe Seine, chance historique de développement dans le cadre de la mondialisation des échanges.

C'est dans cette perspective qu'elle met en œuvre un projet urbain d'envergure et souhaite être partie prenante des débats qui s'ouvrent autour des choix qui seront faits pour la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN).

### Coordonnées

Place de l'Hôtel de Ville  
BP51, 76084 Le Havre  
Presse : Mme Catherine Bertrand  
Tél. : 02 35 19 44 21  
Service : M. Théodore Trubert  
Tél. : 02 35 19 47 99

## Le Havre, La Vallée de la Seine et le Grand Paris

Pour conforter son rang parmi les principales villes-mondes et pour être en prise avec les grands axes des échanges internationaux, le Grand Paris a besoin d'une ouverture maritime. Cette ouverture, c'est bien Le Havre et l'axe Seine qui peuvent en constituer l'armature. Aussi, la vocation première de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) est d'y contribuer en améliorant sensiblement la rapidité et la densité de la desserte voyageurs et en libérant les sillons nécessaires à l'optimisation des liaisons fret entre les ports du Havre et de Rouen et la région capitale. C'est un enjeu d'une telle importance qu'il aura un retentissement sur toute l'économie française.

Bien entendu, la mise en service de la LNPN bénéficiera à l'ensemble des territoires de la Vallée de la Seine. En reliant Paris au Havre en 1 h 15, elle permettra à la place havraise de s'imposer comme cette métropole maritime à part entière dont Paris et, au-delà, la France ont absolument besoin. C'est la raison pour laquelle les Havrais ont tout lieu de se montrer attentifs aux choix qui seront faits pour la LNPN, en particulier pour l'accès rapide à l'aéroport de Roissy et le lien direct avec les quartiers d'affaires de la Défense et de Saint Lazare.

## La ligne à grande vitesse, clé de voûte d'une ambition nationale

Renforcer le Grand Paris par une ouverture sur la mer et faire de la Vallée de la Seine un lien naturel, dynamique et stratégique, un espace à haut niveau de service et de production à forte valeur ajoutée, telle est la condition indispensable pour conforter la position de la métropole capitale parmi les principales villes-monde.

Cette ambition affichée par le Président de la République montre la voie à l'ensemble des territoires concernés, au premier rang desquels la ville du Havre. La réalisation de la Ligne Nouvelle Paris Normandie (LNPN) est la clé de voûte d'un projet qui permet à la France, dans une économie mondiale de flux, de bénéficier pleinement de sa façade maritime d'exception.



## 1. Un enjeu pour la France et des circonstances exceptionnelles

Plus de 90% du trafic mondial de marchandises est assuré aujourd'hui par le transport maritime qui, du fait d'un coût relativement modéré, s'est imposé dans une économie globalisée de plus en plus organisée sur une massification des flux. Presque tous les biens qui résultent du commerce entre les nations transitent par un port. Il s'agit là d'un phénomène au long cours, que les possibles relocalisations d'activités de production ne viendront pas atténuer.

Cette tendance indique bien l'importance du rôle que vont jouer les métropoles portuaires à condition de pouvoir s'appuyer sur un hinterland performant. A cet égard, la situation du Havre et de la Vallée de la Seine peut s'avérer privilégiée s'ils ont l'assurance, d'une part, d'obtenir un développement équilibré entre la ville et son port et, d'autre part, que les activités logistiques et industrielles implantées à proximité du port et le long du fleuve ne soient pas privées des centres de décision, de recherche et de services comme ce fut le cas durant les « Trente glorieuses ».

L'exceptionnelle qualité de l'espace de l'axe Seine, de ses paysages, son savoir faire industriel sont des atouts mobilisables pour prendre le virage de l'économie nouvelle, saisir les opportunités attachées aux enjeux du développement durable, arrimer sur le territoire la valeur ajoutée liée aux flux qui le traversent.

Encore faut-il que ces perspectives trouvent les infrastructures de transport aptes à les concrétiser et à intéresser les investisseurs porteurs de projets d'envergure.

Tel est le sens de la ligne nouvelle, indispensable pour saisir l'opportunité des transformations économiques en cours avant que les flux et les activités ne s'implantent dans des lieux plus propices et plus déterminés à les capter.

Ce projet doit donc respecter un calendrier serré pour rattraper le temps perdu.

## 2. Des territoires en bonne intelligence

La nouvelle articulation du Grand Paris, avec son prolongement par la Vallée de la Seine et son ouverture maritime au Havre, change la perspective et impose un nouvel équilibre entre les territoires impliqués. Elle démontre que le développement économique et territorial de la France ne peut plus se faire sur le mode de l'hypercentralisation. On sait, en effet, que les territoires qui s'affirmeront dans une économie mondialisée sont ceux qui réuniront le maximum d'atouts compétitifs, en se dotant des infrastructures portuaires, industrielles et logistiques, susceptibles de les placer dans une position stratégique au carrefour des échanges.

Les élus des collectivités concernées, faisant fi de très anciennes rivalités de citadelles, ont clairement affiché leur détermination à agir en bonne intelligence pour jouer la carte de la complémentarité et envisager le devenir de leur territoire à la manière d'un espace commun.

C'est ce qu'ils ont démontré lors des deux premiers colloques « Seine d'Avenir » organisés au Havre et à Rouen, un troisième étant prévu à Paris. C'est ce qu'ils ont concrétisé en confiant à leurs agences d'urbanismes le soin d'élaborer des projets en harmonie. Déjà des initiatives culturelles, comme Normandie Impressionniste ou la création d'une école supérieure d'art commune à Rouen et au Havre ; des rapprochements entre grands acteurs économiques tels les ports du Havre, de Rouen et de Paris ; des initiatives menées par les chambres de commerce font pressentir l'immense potentiel des réalisations communes que la ligne nouvelle permettra en consolidant la démarche collective engagée.

## 3. L'ensemble portuaire et son Gateway

Le port du Havre, premier port de France pour les conteneurs, qui a sensiblement accru ses capacités depuis l'achèvement des terminaux de Port 2000, celui de Rouen, en pointe sur le trafic céréalier et celui de Paris, dont l'activité fluviale est indispensable à la métropole parisienne, constituent d'ores et déjà un système portuaire parmi les plus puissants d'Europe. En instaurant une étroite collaboration, ils sont en situation de faire face à la concurrence des grands ports européens (Anvers, Rotterdam, Hambourg), qui, de leur côté, ne disposant pas des mêmes réserves de surface que leurs homologues français, doivent consentir des investissements considérables pour assurer leur progression.



Le Havre est le premier port conteneur français et son potentiel de croissance est considérable.

© E. Hourri

Pour autant, la réussite du port du Havre dépend de son efficacité commerciale, et donc du renforcement de la métropole maritime havraise, ainsi que de la formalisation de son « Gateway ».

Paradoxalement, pour ouvrir Paris sur le monde, l'Axe Seine doit impérativement se relier efficacement au continent européen.

Le percement du Canal Seine Nord, le développement rendu possible du fret ferroviaire grâce à la ligne nouvelle, installeront les infrastructures essentielles de desserte du Gateway et renforceront l'unité du territoire.



Définir les espaces qu'il faudra mobiliser pour implanter les activités logistiques et industrielles, attirer les activités tertiaires, les pôles de recherche et d'enseignement, préserver les espaces naturels et mettre en valeur le patrimoine exceptionnel de la Seine seront alors les objectifs fondamentaux que chaque territoire devra se fixer pour contribuer à la réussite de ce projet collectif.

Le Havre entend y contribuer pleinement.

#### 4. Toutes les dimensions d'un projet urbain d'envergure

C'est en 2017 que la ville du Havre fêtera le 500<sup>ème</sup> anniversaire de sa création par François 1<sup>er</sup>. Au-delà de l'évènement festif qui attirera l'attention sur la ville, ce sera l'occasion de mettre en exergue son nouveau projet urbain. Conçue, dès son origine, comme une ouverture sur le monde et un point d'appui sur la Seine, Le Havre a été plusieurs fois détruite puis reconstruite. Depuis le milieu des années 90, la ville a connu un nouvel élan.

- En commençant par retrouver confiance en elle-même, ce qui a été favorisé, en 2005, par le classement au Patrimoine mondial de l'Unesco du centre-ville, conçu par l'architecte Auguste Perret.
- En renforçant les liens avec son port maintenant pleinement partie prenante de la dynamique urbaine.
- En se développant et en se modernisant, avec l'édification du nouveau quartier des Docks, avec le grand stade en cours de construction, le futur tramway reliant des quartiers rénovés et mieux équipés.

Aujourd'hui, la perspective de la liaison rapide avec Rouen et Paris et du développement de l'axe Seine engage la ville dans une nouvelle étape de sa transformation autour de quatre piliers essentiels :

- Une croissance économique équilibrée créatrice d'emplois de qualité contribuant au renforcement de l'activité : industrielle, notamment dans des domaines innovants et du développement durable ; tertiaire, notamment tertiaire supérieur rendue possible par la nouvelle proximité du grand espace parisien ; et touristique, notamment grâce à la poursuite du développement des croisières.



© Le Havre Port

Un développement prodigieux et continu du nombre de croisiéristes qui devrait atteindre 170 000 en 2011 et quelque 200 000 en 2012.

- Le renouveau démographique que la construction de logements et l'amélioration des fonctionnalités urbaines n'ont pas suffi à impulser sur l'ensemble de la façade « Manche » en France. L'attractivité accrue des territoires bénéficiant de la ligne nouvelle viendra compléter les efforts de rénovation urbaine largement engagés pour permettre un nouvel essor.

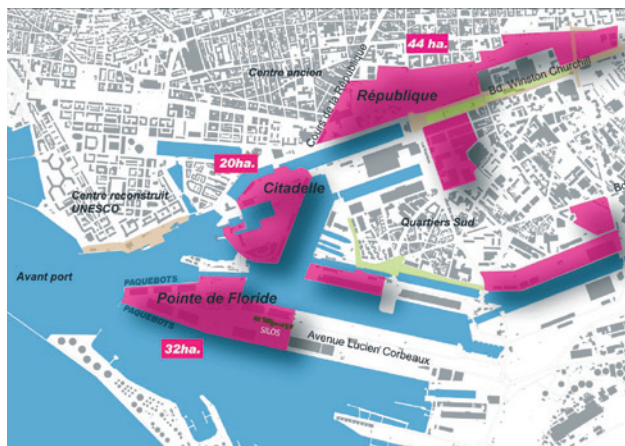


© Ph. Bréard

La plage dans la ville : une qualité de vie exceptionnelle et une riche offre de loisirs culturels et sportifs.

- Le projet urbain qui doit permettre de mobiliser les espaces nécessaires pour accueillir ces activités nouvelles et les logements indispensables par la valorisation des espaces de centre ville en cours de mutation. D'ores et déjà une centaine d'hectares issus de terrains ferroviaires ou portuaires, à proximité notamment des bassins historiques, soit près d'un million de mètres carrés constructibles, les pieds dans l'eau, sont susceptibles d'accueillir des programmes combinant logements, activités et services.

On sait l'importance du rôle que jouent les gares dans l'essor des villes. Celle de la future ligne LNP au Havre ne devra pas faire exception. Située à 1 h 15 de Paris, 30 minutes de Rouen, reliée à l'aéroport de Roissy, au cœur de la ville et de l'agglomération, elle sera le poumon d'un quartier redessiné, fonctionnel pour les usagers, attractif pour les entreprises et agréable pour ses habitants.



A l'interface entre la ville et le port, plus de 100 hectares potentiellement mobilisables pour accueillir des activités économiques et développer des logements.



- Une qualité de vie que confèrent au Havre son décor, son atmosphère, sa lumière si particuliers, qui ont attiré et attiré tant de peintres, d'architectes, de cinéastes, de photographes. L'alchimie de paysages urbains contemporains, d'espaces naturels et maritimes exceptionnels, d'ambiances portuaires, nautiques, de perspectives de voyages, est un levier puissant pour attirer tous ceux qui, touristes, entrepreneurs, résidents cherchent à combiner dynamisme urbain et qualité de vie au quotidien.

C'est de cette manière que la ville répondra à sa vocation de centre actif d'un territoire métropolitain de l'Estuaire de la Seine fort d'un potentiel de plus de 500 000 habitants et qui attire chaque année 3 millions de touristes.

## Conclusion

L'opportunité est évidente. Le défi pour Paris est historique. Les perspectives ouvertes par cette ligne nouvelle pour Le Havre, son agglomération, son port, son économie sont immenses.

Ce projet de ligne nouvelle ne procède pas simplement d'une volonté d'améliorer la desserte ferroviaire actuellement terriblement insatisfaisante. Elle est d'abord la réponse de Paris à la nécessité, devenue impérieuse, d'organiser son développement vers sa façade maritime.

Cette nécessité, tous les Havrais sont prêts à la partager et contribuer ainsi à bâtir, autour de l'axe Seine, un territoire innovant, du XXI<sup>ème</sup> siècle, adapté à la compétition internationale, porteur d'un développement durable et respectueux d'un cadre de vie équilibré pour tous ses habitants.

La Ligne Nouvelle Paris-Normandie en est l'élément indispensable, le projet porteur de l'élan décisif. Tous les efforts doivent donc se conjuguer pour rendre sa réalisation possible dans les délais les plus courts.

## Résumé du cahier d'acteur

Dans sa réunion du 26 septembre au cours de laquelle il a approuvé ce cahier d'acteur, le conseil municipal du Havre a rappelé sa principale exigence au sujet de la Ligne Nouvelle Paris Normandie, sur laquelle les différentes options de tracés sont sans incidence : se trouver à 1h15 de Paris par la voie ferrée. Il y voit la réponse à deux préoccupations. D'une part, cette ligne permettra l'insertion de la place havraise dans le réseau européen des centres de décision en assurant un lien direct avec Saint-Lazare, La Défense et Roissy, et en facilitant les liaisons avec le nord de l'Europe. D'autre part, elle libèrera les sillons indispensables pour le développement du fret ferroviaire, primordial pour la croissance des ports séquanais et bénéfique au développement durable de l'économie.

Pour le conseil municipal, ce projet marque aussi l'entrée des territoires de l'axe Seine dans une nouvelle ère, celle d'un

développement commun toujours plus étroit, permettant à leurs ports d'affirmer leur dimension européenne, fluidifiant les échanges en matière de recherche et d'enseignement supérieur et intensifiant la croissance des activités logistiques et de nouvelles filières comme l'éolien en mer. Conscients de la puissance qu'a un territoire plus unifié, les acteurs locaux ont posé les bases de multiples partenariats ; la LNPN permettra leur épanouissement autant qu'elle s'en nourrira.

Chance formidable pour Le Havre de s'affirmer comme une métropole maritime qui compte à l'heure de l'économie mondialisée, la LNPN est enfin une opportunité pour Paris de jouer son rôle de ville-monde, et pour la France d'accéder au rang des puissances maritimes en bénéficiant, à l'heure de la sortie de crise, d'un levier de développement économique puissant.

**CPDP Ligne nouvelle Paris-Normandie**

57 avenue de Bretagne 76100 Rouen  
contact@debatpublic-lnpn.org

[www.debatpublic-lnpn.org](http://www.debatpublic-lnpn.org)

N° vert : 0800 870 000 (appel gratuit)